

→ **Compte rendu**

## Le SNASUB-FSU reçu par le cabinet du MESR

Le vendredi 16 décembre 2022, le SNASUB-FSU était reçu par le cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur. Pierre Mutzenhardt, conseiller en charge de la LPR et ancien président de l'Université de Lorraine était accompagné de David Herlicoviez, responsable de la DGRH C (ensemble des BIATSS à la DGRH).

Nous avons eu un premier échange sur le repyramidage. Nous avons porté la difficulté d'avoir des processus différenciés en fonction des corps, et le niveau de détail trop fin que représente l'emploi type pour les assistants ingénieurs. Pour les IGE et les IGR, nous avons échangé sur les comptes rendus de jury publiés, en constatant que la problématique des inégalités entre les hommes et les femmes n'avait pas été intégrée chez les IGR ce qui posait largement souci.

Sur ces aspects, les réponses de nos interlocuteurs allaient globalement dans notre sens. Ils considéraient que le taux de rendement de l'examen pro ASI, proche des taux des recrutements externes des ITRF, était donc acceptable. Ils constataient aussi un problème sur le rapport de jury IGR du point de vue des inégalités Femmes/Hommes.

Nous avons ensuite balayé les problématiques d'incohérence ou d'injustice entre les filières du supérieur (BIB, AENES, ITRF) ou les inégalités au sein de ces filières entre les différents environne-

ments professionnels (enseignement scolaire, enseignement supérieur, grands réseaux autres ministères...). Le repyramidage ne s'applique qu'à une partie des ITRF du supérieur, mais pas à l'ensemble. Il oublie les ITRF affectés dans l'enseignement scolaire ou les CROUS... Il oublie aussi les collègues de l'AENES et des BIB qui ne sont pas extérieurs aux processus de recherche et d'enseignement sur les campus.

Par ailleurs, il y a eu de manière répétée des enveloppes de primes très différentes au sein d'une même filière suivant les affectations des collègues, ou entre des corps équivalents de différentes filières.

Sur la partie repyramidage, le ministère envisage une rediscussion. Il évoque un réabondement du processus en cours pour toucher plus d'agents, pas forcément de manière cohérente entre les corps... il s'agirait d'un peu plus de A/A+.

Il indique en même temps que l'élargissement serait délicat aux collègues AENES. Mais laisse entendre que pour les ITRF de l'enseignement scolaire, une procédure de nature équivalente pourrait être envisagée.

Enfin, il évoque un repyramidage de la filière des bibliothèques à échéance 2024 qui serait à l'étude.

Concernant les primes et leurs différences, le ministère nous indique avoir versé des

sommes pour certains sujets et constater que les établissements en faisaient autre chose...

Nous leur avons indiqué que nous défendions localement une cohérence entre filière pour les corps équivalents. Et que le choix de versements incohérents par le ministère entre filières ou entre corps pouvait pousser à cela. Mais plutôt que de verser des sommes aux établissements en espérant leur utilisation pour rattraper des moyennes par exemple, il serait utile dans le même temps de remonter les planchers indemnitaires de certains corps pour imposer aux établissements positionnés en dessous de changer.

Enfin, nous avons réclamé la mise en place de listes de diffusion électronique à l'échelle du ministère pour que nous puissions toucher tous les agents de notre ministère avec notre communication syndicale. Pendant longtemps on nous a opposé une impossibilité technique. Lors des élections, ces listes ont existé, prouvant par là même le dépassement de cette impossibilité...

Nos interlocuteurs ont pris bonne note de cette demande.

A l'issue du premier CSA ministériel qui s'est tenu le 10 février, la ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué vouloir recevoir l'ensemble des organisations syndicales. Nous allons donc avoir de nouveau l'occasion de faire connaître nos revendications concernant les personnels BIATSS !

Pierre Hébert



→ Le SNASUB-FSU  
sur Facebook

<https://www.facebook.com/SnasubFsuNational>



→ Le SNASUB-FSU  
sur Instagram

[https://www.instagram.com/snasub\\_fsu](https://www.instagram.com/snasub_fsu)



Pour consulter les grilles indiciaires à jour sur le site du SNASUB-FSU, flashez ce code ou rendez-vous sur <https://snasub.fsu.fr/grilles-indiciaires-a-jour/>

